



LE SITE DES CHÂTAIGNERAIES À OSMODERMA EREMITA AU SUD DU MANS

LE SITE : PRÉSENTATION EN QUELQUES CHIFFRES

4 723ha

Il s'agit de la **superficie du site**

**Aubigné-Racan, Ecommoy, Lavernat, Marigné-Laillé, Mayet, Pontvallain,
Vaas et Verneil-le-Chétif**

sont les **8 communes concernées**

Le Pique-prune, le grand Capricorne, le Lucane cerf-volant

sont les **3 insectes à préserver**

Ce sont des espèces saproxylophages, c'est à dire qui ne consomment que le bois mort et qui participent à sa décomposition.

Ces espèces jouent un rôle important dans le fonctionnement des écosystèmes à l'échelle forestière mais aussi à celle de l'arbre. Elles contribuent au processus de renouvellement des forêts.

Avec d'autres espèces telles que les champignons, les bactéries, elles participent effectivement au cycle du carbone et favorisent le recyclage de la matière végétale ligneuse qu'elles transforment en un humus (ou terreau) particulièrement riche.

**Les châtaigniers greffés, les arbres têtards, les pommiers
et les poiriers hautes tiges**

sont les **3 types d'habitats mis en jeu**

Le site renferme un maillage bocager et des vergers de fruitiers comme les châtaigneraies de Nouzillards (variétés locales de châtaignes). Les arbres têtards et les fruitiers greffés qui composent ce paysage sont des gîtes propices à l'installation du Pique-prune, puisqu'ils possèdent des cavités dans leur tronc, lieu de vie de cette espèce.

LA PHASE D'ÉLABORATION DU DOCOB

Chaque site Natura 2000 possède son propre document de gestion (ou Document d'Objectifs, appelé localement DOCOB) dans lequel il y a :

- un état des lieux écologique et socio-économique du territoire,
- les enjeux et les objectifs définis,
- les outils de gestion à mettre en œuvre (Charte et contrat).

En 2006, le Département a été chargé par l'Etat d'élaborer le DOCOB de ce site.

Entre mai 2007 et octobre 2008, un grand travail de concertation a été mis en place pour rédiger le document d'objectifs : du diagnostic aux propositions d'actions.

Par exemple, lors de la création des outils de gestion trois groupes de travail ont été créés consacrés à l'agriculture, à la forêt et à la valorisation du territoire.

Ces groupes étaient composés d'usagers du site, de propriétaires, de représentants de structures ou d'associations et d'élus locaux. Avec leur étroite collaboration, le chargé de mission a ainsi pu créer des outils adaptés au contexte local.



CE QUE FAIT LE DEPARTEMENT

LA PHASE D'ANIMATION : L'OBJECTIF

Le document a été validé le **13 octobre 2008**.

Ce même jour les membres du COPIL ont élu leur président et ont désigné la structure animatrice pour les trois années suivantes, le Département de la Sarthe.

Depuis, l'animation se poursuit avec le soutien du Comité de pilotage du site.

Le Département a pour mission d'accompagner les acteurs locaux à mettre en place les outils élaborés dans le DOCOB. En effet, par le biais de **Contrats ou de la Charte Natura 2000**, les usagers du site peuvent, sur la base du volontariat, souscrire des actions de gestion pour préserver les arbres et les insectes saproxylophages. L'animateur Natura 2000 mis à disposition est un interlocuteur privilégié pour les aider et les conseiller.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTION

Objectif maintenir sur pied des arbres qui possèdent des cavités ou qui sont susceptibles d'en créer

« Exploitation des arbres têtards » : effectuer un émondage régulier.

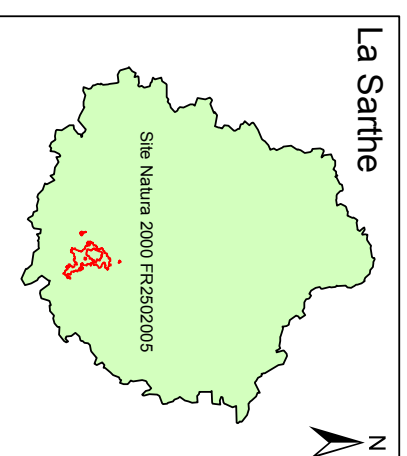
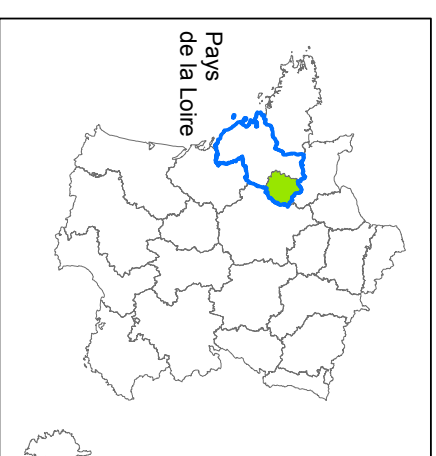
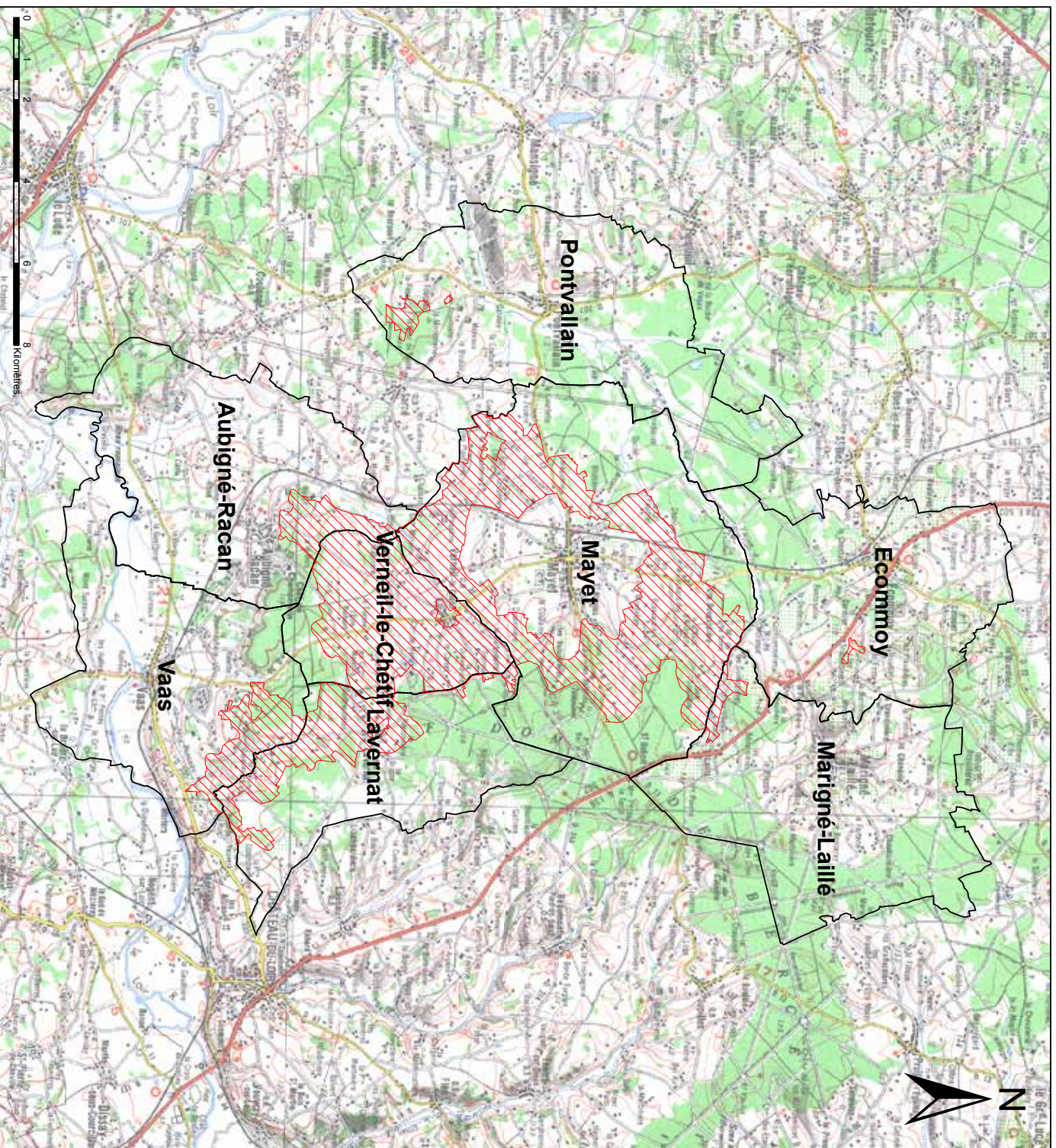
« Taille d'entretien des fruitiers greffés » : éliminer les branches mortes qui pourraient, lors de leur chute, détruire une cavité ou accélérer le vieillissement de l'arbre.

« Taille de formation sur de jeunes arbres » : accélérer le processus de formation de la cavité.

Les efforts de communication et de sensibilisation sont également des éléments essentiels pour assurer une dynamique sur le territoire. Pour cela, des réunions d'information ou des animations sont régulièrement organisées. D'autre part, des documents de vulgarisation sont produits.



Depuis la rédaction du DOCOB, le Département a édité 6 Feuilles Natura 2000.

carte n° 1 : Localisation du site Natura 2000 FR 5202005 "Châtaigneraies à Osmoderma eremita au sud du Mans"



La Sarthe

Légende

-  Périmètre Natura 2000
-  Limites communales

Source : IGN, Scan 100
Cartographie : COTZ, novembre 2007

